



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNCTAD/PRESS/PR/2016/3*

Original: Anglais

LES BIOCARBURANTS AVANCES JOUERONT UN RÔLE CLEF DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Perspectives commerciales des nouveaux carburants à base de déchets végétaux

Genève, 23 février 2016 – Les biocarburants avancés – ou biocarburants de deuxième génération – fabriqués à partir de biomasse non alimentaire, sont devenus une réalité commerciale, indique la CNUCED dans la nouvelle étude qu'elle vient de publier sous le titre : [Second-Generation Biofuel Markets : State of Play, Trade and Developing Country Perspectives](#) (Marché des biocarburants de deuxième génération : état des lieux, potentiel commercial et perspectives pour les pays en développement). Cette réalité s'inscrit dans un contexte où les technologies de pointe ont le vent en poupe, où les pressions économiques sont fortes et où existe la volonté politique de lutter contre les changements climatiques.

Dans le droit fil des engagements environnementaux pris récemment par les États avec l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) et l'accord sur les changements climatiques (COP21, Paris), la CNUCED examine comment exploiter le marché des biocarburants de deuxième génération et mettre la technologie correspondante à la disposition des pays en développement.

S'intéressant tout particulièrement à l'éthanol cellulosique, nouveau carburant biologique fabriqué à partir de bois, d'herbe ou de parties non comestibles de végétaux, la CNUCED dresse un tableau général du secteur des biocarburants avancés pour 2015-2016, recense certains projets concernant l'éthanol cellulosique et expose en détail l'évolution des politiques menées dans ce domaine à travers le monde. L'amélioration des procédés de production est le principal facteur à l'origine de la baisse des coûts et du développement du secteur.

Les États-Unis détiennent la plus grande puissance installée de production d'éthanol cellulosique et le plus grand nombre d'usines de biocarburants de deuxième génération. Viennent ensuite la République populaire de Chine, le Canada, l'Union européenne (UE) et le Brésil.

Les projets menés dans ces pays diffèrent considérablement au regard des technologies employées et des matières premières utilisées, parmi lesquelles les cannes de maïs (matière végétale – feuilles et tiges – restante après la récolte du grain), la bagasse de canne à sucre (résidu fibreux issu du broyage des tiges de canne à sucre pour l'extraction du jus), les déchets solides produits par les municipalités et les résidus forestiers.

Des entreprises basées dans l'UE ou aux États-Unis ont conclu des partenariats avec des entreprises étrangères pour construire des usines d'éthanol avancé : le [Fuyang Bioproject](#), mené

en Chine, est le fruit de la coopération entre l'entreprise Beta Renewables, basée en Italie, et le groupe chinois Guozhen.

Si l'Afrique et l'Amérique latine (exception faite du Brésil) n'accueillaient aucun projet de production d'éthanol cellulosique en 2015, ces régions ont tout de même beaucoup progressé dans les domaines de la cogénération d'électricité à partir de la bagasse et de la construction de fourneaux à biomasse.

Deux grandes stratégies sont à l'origine de l'essor des biocarburants avancés. La première est une stratégie de segmentation des marchés des biocarburants de première génération (biocarburants classiques) et des biocarburants cellulosiques avancés, utilisée aux États-Unis et plus récemment dans l'UE – avec la décision de plafonner le taux de biocarburants classiques –, qui a entraîné la majoration des prix. La seconde est l'octroi par les banques nationales de développement de prêts bancaires qui ont réduit les risques et favorisé le développement du secteur, par exemple en Chine et au Brésil. Les biocarburants de deuxième génération ont aussi profité de la faiblesse des taux d'intérêt et de la culture du capital-risque.

Néanmoins, si le nombre d'usines a augmenté au cours des trois dernières années, il apparaît que leur production réelle est très inférieure à leur capacité nominale. Ce phénomène s'explique par un ensemble de facteurs, dont le coût élevé des matières premières et de la production, le fait que les réglementations nationales favorisant les biocarburants avancés sont incomplètes, le souci d'éviter les risques, et le plafonnement du taux d'incorporation des biocarburants dans les carburants pétroliers classiques appliqué sur les principaux marchés.

En 2015, les États-Unis devraient utiliser 400 millions de litres de carburants cellulosiques, soit environ 80 % de la puissance installée nationale. Dans les autres pays, ce pourcentage devrait être bien inférieur.

Le marché des biocarburants avancés peut offrir de nouveaux débouchés commerciaux, notamment parce que les limites récemment imposées sur les biocarburants classiques en Europe, associées à l'autosuffisance croissante de l'UE dans ce secteur, laissent penser que les biocarburants de seconde génération seront très probablement importés si la production européenne n'est pas à la hauteur des attentes. Il est probable que les États-Unis commencent eux aussi à importer de l'éthanol cellulosique dans les années à venir, comme semblent l'indiquer les statistiques nationales officielles.

Les futures règles de droit commercial international relatives aux biocarburants avancés devraient être raisonnables et tenir compte des différentes conditions dans lesquelles ces produits sont élaborés de par le monde. Elles ne devraient pas imposer d'obstacles injustifiés au commerce, en particulier tant qu'on ne connaît pas avec certitude les effets du « changement indirect de l'affectation des terres » sur les prix des denrées alimentaires, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le Rapport s'achève par cinq recommandations tendant à un développement responsable du secteur des biocarburants de deuxième génération :

- En ce qui concerne la bioénergie avancée, créer des cadres réglementaires adaptés aux besoins des pays, qui ne soient pas nécessairement axés sur le type d'offre, mais sur la demande locale. La mise en place de telles réglementations devrait permettre de réaliser les stratégies nationales de développement, en conformité avec les ODD;
- Promouvoir la coopération entre les organisations nationales et les entreprises étrangères afin de créer des coentreprises par le biais d'accords d'investissement pour faciliter le transfert de technologie. Cette démarche est importante pour éviter que les pays développés et les pays en développement ne voient se creuser un profond fossé technologique entre, d'une part, la production de biocarburants classiques, issus de

matières premières gourmandes en terres, et de l'autre, la production de biocarburants avancés, gourmande en capital;

- Considérer les différents secteurs de la bioéconomie, notamment celui des biomatériaux, dans tous ses aspects, afin de ne pas cantonner le développement industriel dans certains secteurs et certaines technologies. Les acteurs de la filière des bioraffineries disposeraient ainsi d'une plus grande marge de manœuvre puisqu'ils pourraient cibler plusieurs marchés, notamment le marché des matériaux et les marchés fourrager, alimentaire et énergétique – à l'échelle nationale et internationale;
- À partir des enseignements tirés du bilan des biocarburants classiques en matière de durabilité et de l'évaluation des critères utilisés, établir de nouveaux critères ou labels de durabilité à court et à moyen termes pour les biocarburants avancés;
- Promouvoir en permanence le dialogue technique entre les différentes régions productrices de carburants avancés afin de garantir la compatibilité des normes relatives aux matières premières et de promouvoir le commerce de ces produits.

Le rapport intitulé **Second Generation Biofuel Markets. State of Play, Trade and Developing Country Perspectives** est une version actualisée d'un rapport établi en 2014 par la CNUCED.

*** ** ***